

## L'OPECST AU COURS DE LA XIV<sup>e</sup> LÉGISLATURE (2012-2017)

### La composition de l'OPECST

Créé par la loi en 1983, l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) est une délégation parlementaire de trente-six membres, réunissant députés et sénateurs à parité. Sa composition a évolué à l'issue des élections législatives de 2012, puis des élections sénatoriales de septembre 2014. En outre, des remplacements ont été opérés, de sorte qu'à la fin de la XIV<sup>e</sup> législature, l'Office ne comptait plus que quinze députés et neuf sénateurs déjà membres en 2012 (sur trente-cinq membres en fonctions, un député démissionnaire étant en attente de remplacement).

La présidence et la première vice-présidence ont changé, conformément à l'usage établi d'une alternance entre les deux chambres à chaque renouvellement partiel du Sénat. C'est ainsi que l'Office a d'abord maintenu à sa présidence, le 17 juillet 2012, M. Bruno Sido, sénateur ; ensuite, il a élu président, le 4 novembre 2014, M. Jean-Yves Le Déaut, député. Aux mêmes dates, la vice-présidence est successivement revenue à M. Jean-Yves Le Déaut, député, puis à M. Bruno Sido, sénateur.

### Les saisines et les rapporteurs

L'OPECST a été saisi à dix-neuf reprises, dont cinq prévues par la loi. Onze saisines émanaient des commissions permanentes, deux des bureaux de l'une ou l'autre assemblée, et une du président de l'Assemblée nationale.

Les travaux sont généralement conduits par deux rapporteurs : ce fut le cas pour dix-sept études sur dix-neuf. Le plus souvent, soit quatorze rapports, ces deux co-rapporteurs sont un député et un sénateur, l'un de la majorité,

l'autre de l'opposition, sauf un cas où les deux parlementaires appartenaient à la majorité. Dans deux cas sur dix-sept, le rapport était confié à deux députés, l'un de la majorité, l'autre de l'opposition, et dans un cas, à deux sénateurs de l'opposition. Huit des trente-six rapporteurs sont des femmes.

### Les auditions publiques

Les auditions publiques font alterner exposés individuels et débats en un temps resserré : une demi-journée ou une journée. Elles permettent aux membres de l'Office de se former une opinion sur une question d'actualité par la confrontation des points de vue les plus divergents. Elles garantissent, au surplus, la transparence des travaux de l'OPECST, qui s'attache à en diffuser les images et à en publier les actes. 4 411 personnes ont assisté aux auditions publiques de l'OPECST au cours de la XIV<sup>e</sup> législature.

Cette méthode d'investigation est utilisée pour informer le Parlement et les citoyens dans le cadre d'une étude réalisée sur saisine, en complément des auditions particulières organisées par les rapporteurs. De plus, depuis une initiative prise en 2000 à l'occasion de la crise de l'encéphalite spongiforme bovine, l'OPECST a aussi progressivement développé le recours aux auditions publiques sur des questions mises en valeur par l'actualité, dont il considère, au-delà des saisines, qu'elles relèvent de sa mission d'évaluation dans les domaines scientifiques et technologiques. Parfois, c'est également le moyen d'assurer, après quelques années, le suivi d'une question antérieurement traitée un rapport sur saisine.

Le bureau de l'OPECST a décidé, en septembre 2010, de faire suivre ces auditions publiques

d'actualité, lors d'une réunion ultérieure, d'une présentation, par les rapporteurs qui l'ont organisée, des conclusions retenues. Ces conclusions sont ensuite publiées en même temps que le contenu des débats.

Le succès de ces auditions explique leur tenue à un rythme soutenu : plus de dix par an en moyenne. Vingt-quatre auditions publiques dans le cadre d'une étude et trente auditions publiques d'actualité ont été organisées durant la XIV<sup>e</sup> législature. Pour mémoire, de 2007 à 2012, cinquante-deux auditions publiques ouvertes à la presse avaient été organisées, dont trente d'actualité.

## Les relations avec les organismes de recherche

Bien que cette mission n'ait pas été prévue initialement par la loi de 1983, l'OPECST a été conduit, dans le cadre de la fonction constitutionnelle de contrôle du Parlement, à développer des relations institutionnelles avec les acteurs de la communauté scientifique et technologique, relations qui ont pris une importance particulière au cours de la XIV<sup>e</sup> législature.



Les trinomes du partenariat avec l'Académie des sciences (2015)

Certains de ces rendez-vous réguliers sont prévus par la loi, comme la présentation annuelle du rapport d'activité de l'Autorité de sûreté nucléaire (loi du 13 juin 2006), celui de l'Agence de la biomédecine (loi du 7 juillet 2011) ou, désormais, celui du Centre scientifique et technique du bâtiment (loi du 18 août 2015 sur la transition énergétique).

Le partenariat annuel entre le Parlement et l'Académie des sciences, qui permet d'organiser

des jumelages entre parlementaires d'un côté, académiciens et chercheurs de l'autre, pour être informel, n'en connaît pas moins un réel succès, dépassant le cadre de l'OPECST. Deux partenariats ont eu lieu durant la législature, le premier en 2013, le second en 2015.

À l'occasion du 350<sup>ème</sup> anniversaire de l'Académie des sciences, l'OPECST a été l'invité d'honneur sous la coupole de l'Institut de France lors d'une séance spéciale.

Au cours de cette séance, Mme Dominique Meyer, de l'Académie des sciences, membre du conseil scientifique de l'OPECST, a présenté un panorama des jumelages entre parlementaires, membres de l'Académie et jeunes chercheurs depuis 2005.

L'Académie des technologies a, pour sa part, souhaité mettre en place un partenariat d'échanges continus avec l'OPECST.

L'INSERM a créé, depuis 2013, un prix OPECST-INSERM remis chaque année, en décembre, par le président de l'Office à un chercheur qui s'est distingué dans la valorisation de la recherche.

D'autres contacts ont pris la forme de visites de laboratoires, ou plus classiquement d'auditions. Le président de l'OPECST, en outre, s'attache à recevoir des personnalités du monde de la science et de la technologie.

## Les domaines couverts

Au cours de cette législature, l'OPECST a d'abord été amené à s'intéresser d'une façon large à la transition énergétique, en étudiant plus particulièrement l'innovation en matière d'économies d'énergie dans le bâtiment, les véhicules écologiques, l'hydrogène et la recherche des hydrocarbures non conventionnels (six rapports sur dix-neuf et douze auditions publiques).

En deuxième position viennent les études relatives aux sciences du vivant et aux problématiques liées à la protection de la santé (trois rapports sur dix-neuf et six auditions publiques d'actualité sur trente) : greffes d'organes, adjuvants vaccinaux, apaisement de la douleur, médicaments biosimilaires, maladies

à transmission vectorielle et apport des avancées technologiques aux sciences de la vie.

Les études touchant le domaine aérien et spatial viennent en troisième position pour leur nombre (deux rapports et une audition publique) : l'Europe spatiale et les perspectives d'évolution de l'aviation civile à l'horizon 2040.

D'autres études ont concerné la diffusion des cultures scientifiques, techniques et industrielles, la gestion des matières et déchets radioactifs, la sécurité numérique et les terres rares.

Ont également été abordés en auditions publiques d'actualité les domaines de l'agriculture, de la pêche, de la pollution, du principe d'innovation, des drones, des robots, de la formation des scientifiques et ingénieurs, du brouillage des communications, ou des énergies renouvelables.

## Echanges internationaux

L'OPECST a poursuivi sa démarche d'ouverture aux savoirs et aux bonnes pratiques des pays étrangers par diverses voies complémentaires : premièrement, en continuant à appuyer ses investigations par des visites et des rencontres dans des endroits du monde pertinents pour les sujets traités ; deuxièmement, en prenant part aux réunions d'échanges au sein de l'*European Parliamentary Technology Assessment* (EPTA), organisme regroupant les organes d'évaluation scientifique et technologique au sein des parlements ou au service des parlements dans les pays membres de l'Union européenne, dont en retour les partenaires ont été sollicités pour apporter leur éclairage au cours de plusieurs auditions publiques.

Dans le cadre de la présidence française de l'EPTA en 2015, l'OPECST a organisé deux événements :

- Les 27 et 28 avril 2015, une réunion à Pont-à-Mousson de l'ensemble des directeurs des organismes de l'EPTA. Elle avait pour objet de préparer la conférence de septembre et, notamment, d'en définir le programme. Elle s'est accompagnée de visites d'entreprises innovantes en Lorraine ;

- Les 23 et 24 septembre 2015, la réunion annuelle officielle du conseil de l'EPTA. Elle a été suivie d'une conférence sur le thème « *Innovation et changement climatique : l'apport de l'évaluation scientifique et technologique* » ; celle-ci a reçu le label de la COP 21 et a revêtu la dimension d'une véritable conférence parlementaire européenne : vingt-sept élus nationaux venus de tous les pays d'Europe, dont treize présidents de commission permanente, y ont été délégués par leur assemblée.

La portée symbolique de ces deux jours était double : d'une part, illustrer, à l'occasion de la préparation d'un événement international majeur comme la COP 21, la contribution de l'évaluation technologique au pilotage des politiques publiques ; d'autre part, célébrer le trentième anniversaire du premier des cent-quatre-vingt-dix-neuf rapports de l'OPECST. Celui-ci avait analysé, en 1985, le phénomène dit des « pluies acides ».







Participants à la journée de l'EPTA du 24 septembre 2015, sur les marches de l'hôtel de Lassay

L'OPECST a également organisé une audition publique, fin novembre 2016, avec la participation de l'ambassadeur de Hongrie en France et de la déléguée générale du Québec et la présence d'un ancien député suisse, pour s'interroger sur l'apport de l'évaluation scientifique et technologique à la mise en œuvre des décisions de la COP 21.

Enfin, l'Office a contribué aux échanges avec la communauté scientifique internationale en recevant, au cours de la législature, essentiellement en la personne de son président, six délégations étrangères venues recueillir l'expérience française dans divers domaines antérieurement abordés par l'OPECST.

## Les rapports publiés

| Date de publication     | Titre   | Origine de la Saisine  | Rapporteur  |
|-------------------------|---|--|---|
| 7.11.2012               | Europe spatiale : l'heure des choix   | Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale | Mme Catherine Procaccia et M. Bruno Sido, sénateurs               |
| 5.06.2013<br>27 11.2013 | Les techniques alternatives à la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels (rapport d'étape et rapport final)<br> | Commission des affaires économiques du Sénat   | M. Christian Bataille, député, et M. Jean-Claude Lenoir, sénateur |
| 12.06.2013              | Les perspectives d'évolution de l'aviation civile à l'horizon 2040 : préserver l'avance de la France et de l'Europe   | Groupe socialiste du Sénat   | M. Roland Courteau, sénateur                                      |
| 11.09.13                | La transition énergétique à l'aune de l'innovation et de la décentralisation  | Président de l'Assemblée nationale   | M. Jean-Yves Le Déaut, député, et M. Bruno Sido, sénateur         |
| 19.12.13                | L'hydrogène : vecteur de la transition énergétique ?<br>   | Commission des affaires économiques du Sénat   | M. Laurent Kalinowski, député, et M. Jean-Marc Pastor, sénateur   |
| 8.01.14                 | Faire connaître et partager les cultures scientifiques, techniques et industrielles : un impératif<br>   | Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale                 | Mme Maud Olivier, députée, et M. Jean-Pierre Leleux, sénateur     |

| Date de publication | Titre  | Origine de la Saisine  | Rapporteur   |
|---------------------|--|--|--|
| 15.01.14            | Les nouvelles mobilités sereines et durables : concevoir et utiliser des véhicules écologiques<br>                                | Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale | M. Denis Baupin, député, et Mme Fabienne Keller, sénatrice     |
| 22.01.14            | Les progrès de la génétique, vers une médecine de précision ? Les enjeux scientifiques, technologiques, sociaux et éthiques de la médecine personnalisée   | Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale                 | MM. Alain Claeys et Jean-Sébastien Vialatte, députés           |
| 9.07.2014           | Les freins réglementaires à l'innovation en matière d'économies d'énergie dans le bâtiment : le besoin d'une thérapie de choc<br> | Président de l'Assemblée nationale   | M. Jean-Yves Le Déaut, député, et M. Marcel Deneux, sénateur   |
| 18.09.2014          | L'évaluation du plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs, PNGMDR 2013-2015<br>                          | Loi du 28 juin 2006  | M. Christian Bataille, député, et M. Christian Namy, sénateur  |
| 2.02.2015           | Sécurité numérique et risques : enjeux et chances pour les entreprises<br>  | Commission des affaires économiques du Sénat   | Mme Anne-Yvonne Le Dain, députée, et M. Bruno Sido, sénateur   |
| 5.03.2015           | L'évaluation, prévue par l'article L. 1412-1-1 du code de la santé publique, des conditions du débat public relatif à la fin de vie  | Article L.1412-1-1 du code de la santé publique  | M. Jean-Yves Le Déaut, député, et M. Bruno Sido, sénateur      |
| 19.05.2016          | Les enjeux stratégiques des terres rares et des matières premières stratégiques et critiques   | Commission des affaires économiques du Sénat   | M. Patrick Hetzel, député, et Mme Delphine Bataille, sénatrice |

| Date de publication | Titre   | Origine de la Saisine  | Rapporteur   |
|---------------------|---|--|--|
| 12.10.2016          | <p>Les enjeux et les perspectives de l'épigénétique dans le domaine de la santé</p>              | Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale                                      | MM. Alain Claeys et Jean-Sébastien Vialatte, députés                 |
| 6.03.2017           | <p>L'évaluation de la stratégie nationale de recherche « France Europe 2020 »</p>                | Loi de programme n° 2006-450 du 18 avril 2006 pour la recherche                                | M. Jean-Yves Le Déaut, député, et M. Bruno Sido, sénateur            |
| 6.03.2017           | <p>L'évaluation de la stratégie nationale de recherche en énergie</p>   | Loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 (article 10)  | Mme Anne-Yvonne Le Dain, députée                                     |
| 9.03.2017           | <p>L'évaluation du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs 2016-2018</p>  | Loi du 30 décembre 1991 relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs         | M. Christian Bataille, député, et M. Christian Namy, sénateur        |
| 15.03.2017          | <p>Pour une intelligence artificielle maîtrisée, utile et démystifiée</p>                      | Commission des affaires économiques du Sénat   | M. Claude de Ganay, député, et Mme Dominique Gillot, sénatrice       |
| 29.03.17            | <p>Les enjeux économiques, environnementaux, sanitaires et éthiques des biotechnologies à la lumière des nouvelles pistes de recherche</p>  | Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale | M. Jean-Yves Le Déaut, député, et Mme Catherine Procaccia, sénatrice |

## Auditions publiques d'actualité

### ✚ 2012

Quelles leçons tirer de l'étude sur le maïs transgénique NK 603 ?  
Les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche

### ✚ 2013

Les greffes d'organes : les prélèvements sur donneurs décédés après arrêt cardiaque  
Le risque numérique : en prendre conscience pour mieux le maîtriser  
L'évaluation du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs 2013-2015  
L'évaluation du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs 2013-2015 : séparation-transmutation et déchets FAVL

Les voies d'amélioration de la lutte commune contre la pollution en Méditerranée  
Recherche et innovation au service de la transition énergétique : quelle place pour les énergies renouvelables ?

### ✚ 2014

Pêches maritimes : comment concilier exploitation et préservation des ressources halieutiques  
Les adjuvants vaccinaux : une question controversée  
Le principe d'innovation  
Construire une société nouvelle, améliorer notre compétitivité avec la recherche environnementale  
Le tournant énergétique allemand : quels enseignements pour la transition énergétique française ?  
Drones et sécurité des installations nucléaires

### ✚ 2015

État des lieux de la gestion actuelle de l'apaisement de la douleur et perspectives médicales de son amélioration  
La filière semencière française : état des lieux et perspectives  
Les médicaments biosimilaires  
La place du traitement massif des données (*Big Data*) dans l'agriculture : situation et perspectives  
La politique spatiale européenne  
Les ressources génétiques végétales, de l'amélioration à la conservation des espèces : le modèle français  
L'état de l'art en matière de mesure des émissions de particules et de polluants par les véhicules.  
Regards croisés  
Les robots et la loi

### ✚ 2016

Les synergies entre les sciences humaines et les sciences technologiques  
Les maladies à transmission vectorielle  
L'apport des avancées technologiques aux sciences de la vie  
Les enjeux technologiques de l'intégration des énergies renouvelables au réseau électrique  
Le brouillage des communications électroniques : enjeux, limites et solutions  
La valorisation de la recherche  
Quelles perspectives pour la formation des scientifiques et des ingénieurs en France ?  
L'apport de l'innovation et de l'évaluation scientifique et technologique à la mise en œuvre des décisions de la COP21.



Assemblée nationale - 101, rue de l'Université - Bât F. - 75355 Paris 07 SP - Tel: 01 40 63 70 65 - Fax: 01 40 63 70 95  
Sénat - 15 rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06 - Tel: 01 42 34 25 58 - Fax : 01 42 34 46 04  
[www.pecst.assemblee-nationale.fr](http://www.pecst.assemblee-nationale.fr) - <http://www.senat.fr/pecst/index.html>